

VII Congrès du réseau RULESCOOP

« Economie sociale : identité, défis et stratégies »

Valence y Castellon de la Plana (Espagne)

5,6 et 7 Septembre 2012

Deuxième Appel à communications

Le VII congrès du réseau RULESCOOP lance un appel autour du thème : « l'économie sociale : identité, défis et stratégies ». Il a pour objectif d'aborder la thématique de l'économie sociale à partir de son sens le plus large (tiers secteur) en englobant dans les analyses les différentes perspectives.

Pour commencer la question de l'identité, apparaît intéressante d'examiner les caractéristiques, les valeurs partagées par les entités de l'économie sociale permettant de les différencier des autres structures. Est-ce que de telles caractéristiques sont reconnues par les pouvoirs publics et par les différentes sphères de la société. Si tel est le cas, est-ce que l'économie sociale fait l'objet d'un soutien et sur quels arguments les acteurs (politiques, économiques ou sociaux) en justifient la promotion.

La seconde priorité du congrès concerne la réalité des organisations de l'économie sociale. Il s'agit de s'intéresser particulièrement à la manière dont celles-ci entreprennent et réalisent des formes de solidarité. Sont-elles en mesure de donner des réponses aux défis fixés par le marché et par la société ? Les demandes sociales et économiques, l'attention accordée aux besoins des personnes, les stratégies de « survivance » aux conditions économiques et financières ainsi que l'analyse des principaux freins au développement ou des principaux leviers peuvent faire l'objet de propositions.

Ces différents éléments orientent également les réflexions vers l'avenir du secteur : quel rôle peut jouer l'économie sociale et les entités du secteur dans un avenir proche ? Quels secteurs pourraient être privilégiés par l'économie sociale ? Ou sous quelles conditions elles peuvent continuer à remplir leurs fonctions ou/et améliorer leurs services ?

Pour terminer, le congrès se veut également un espace de réflexion et de transmission d'expériences autour du rôle que l'université peut jouer ou joue dans l'étude, la promotion ou la diffusion de ces différentes réalités.

Les axes thématiques du congrès sont les suivants :

1) Caractéristiques et valeurs qu'identifient l'économie sociale

L'économie sociale a conquis un espace dans la littérature scientifique, au sein des institutions et dans les dispositifs législatifs. La notion d'économie sociale englobe des réalités qui se différencient des entreprises capitalistes classiques et des entreprises publiques. Toutefois, il n'existe pas de consensus sur les éléments, objectifs ou principes que partagent ces diverses structures. Une analyse des caractéristiques et valeurs qu'identifient le secteur de l'économie sociale peut se faire à partir de deux perspectives. Une perspective théorique prenant en compte les éléments les plus structurelles notamment ses formes juridiques en articulation avec la pratique réelle. Comment ces principes, valeurs ou caractéristiques sont-ils présents dans la pratique du secteur de l'économie sociale ? Le comité attend avec intérêt des propositions de communication qui interrogent et analysent les conditions légales résistant à l'intégration de l'idée de « propriété partagée » ou des pratiques participatives.

2) La reconnaissance et le soutien de l'économie sociale par les pouvoirs publics

L'économie sociale comme forme d'organisation a fait l'objet d'une reconnaissance comme activité économique par les pouvoirs publics. Par ailleurs, ces organisations ont fait l'objet, de manière assez hétérogène, d'une valorisation juridique permettant de favoriser leur développement. Si elles remplissent et occupent des fonctions d'intérêt général, elles devraient faire l'objet d'un soutien des pouvoirs publics. Or, les organisations de l'économie sociale, et les coopératives en particulier, ont souvent été, instrumentalisées pour mettre en œuvre des politiques de développement. Les propositions de communication porteront sur la reconnaissance de l'économie sociale et des entités qui la composent dans les législations et les institutions publiques ; les politiques de soutien à l'économie sociale dans différents pays ; les articulations entre les initiatives des populations, les innovations juridiques et architecturales, les logiques de partage et de coopération autour du logement.

3) La reconnaissance de l'économie sociale et de ses valeurs dans la société

Dans cet axe l'appel considère l'économie sociale comme une réalité économique ayant en principe la capacité de manifester ses caractéristiques propres. Si effectivement l'économie sociale possède des valeurs et des traits qui l'identifie et la différencie des autres types d'économie, la question qui se pose est de savoir si une telle réalité est visible. Si ces valeurs sont reconnues par la société voire par les intéressés eux-mêmes : adhérents, coopérants, associés, bénéficiaires, salariés, etc. Cet axe ouvre de nombreuses perspectives. Il ne s'agit pas ici d'identifier les valeurs singularisant l'économie sociale mais plutôt de cerner les processus participant à sa diffusion ou sa reconnaissance. Des outils tels que les bilans sociaux contribuent à mesurer l'impact social de la gestion des organisations de l'économie sociale ; la place occupée dans l'enseignement scolaire, dans la formation des milieux professionnels, ou à l'université peuvent également participer à transmettre ces valeurs. Enfin, il serait intéressant de s'interroger sur le niveau de connaissance (ou de méconnaissance) de la société sur ce secteur et sur l'image, les représentations qu'elle véhicule.

4) L'économie sociale face aux défis du marché

Les structures de l'économie sociale développent des activités sur des marchés concurrentiels dans le cadre d'un système économique en crise. La persistance dépend de la manière dont elles vont affronter les défis dans un tel contexte. Est-ce que cela se fait en cohérence avec la sauvegarde des traits propres de l'identité de l'économie sociale ? Quels sont les caractéristiques de la réussite « économique » dans

ce secteur ? Quels sont les instruments que peuvent faciliter une telle réussite ? Quelles expériences peuvent illustrer un tel processus ? Plusieurs aspects interviennent dans la conjoncture actuelle : le financement, la fiscalité des structures de l'économie sociale, l'innovation, la responsabilité sociale et les traits propres au secteur de l'économie sociale.

5) L'économie sociale face aux besoins des personnes

Parmi les principes défendus par le secteur de l'économie sociale, les besoins des personnes, les objectifs sociaux et environnementaux sont prioritaires par rapport aux objectifs financiers du capital. C'est pourquoi il convient d'examiner les modalités pratiques d'amélioration de la qualité de vie dans différents pays, en fonction des contextes, des modèles et des projets. Ces actions concernent la création d'emplois, la formation, la défense des intérêts des consommateurs et des usagers, la participation citoyenne. Un intérêt particulier sera porté aux projets des organisations solidaires et coopératives d'habitations.

6) L'avenir de l'économie sociale

Un congrès sur l'économie sociale, son identité et ses défis, doit poser la question de son avenir des stratégies à développer, etc. Durant ces dernières années, des changements radicaux ont eu lieu dans un laps de temps court à l'échelle locale mais également mondiale. Il est extrêmement complexe de tracer l'avenir dans ces circonstances. En revanche, il est possible d'amorcer une réflexion sur les menaces qui pèsent sur l'économie sociale et sur les opportunités que l'avenir peut réserver. Qu'attend-on de l'économie sociale ? Que peut apporter le développement de collectifs ? Y a-t-il un nouvel espace politique après la crise économique allant de paire avec une crise des valeurs qui lui étaient associées ?

7) Economie sociale et université

Le rapport entre l'économie sociale et l'université prend différentes formes sur lesquelles il convient de réfléchir. D'une part, l'université à travers sa mission de transmission de connaissance, peut promouvoir l'étude des entités de l'économie sociale et la formation de futurs membres de ce secteur et d'autre part, elle peut intégrer dans ses propres institutions l'économie sociale à la fois comme fonctionnement et objet de recherche. Ce processus peut participer à un renforcement du secteur mais également renforcer les liens unissant université et l'économie sociale. Pour favoriser ces relations, il convient de connaître les expériences en cours dans différents pays et universités voire formuler des propositions pour améliorer et développer de tels échanges.

8) Economie sociale et genre

L'Alliance Coopérative International; dans son message pour la 88^{ème} journée internationale des coopératives liste les traits propres aux coopératives qui répondent de manière adéquate aux besoins et aux intérêts des femmes. Cependant, on constate qu'il y a très peu de données à ce propos. C'est la raison pour laquelle, il est impératif de faire bien plus pour réussir une égalité de genre.

Les coopératives sont un reflet de ses membres et de la société dans laquelle elles se trouvent et se développent. Par conséquent, elles continuent à traduire les préjugés sociaux et culturels prédominants. Dans les dernières décennies, plusieurs organisations de femmes à tous les niveaux de l'économie sociale (du local à l'international) se sont formées dans la plupart des secteurs.

Parallèlement, de nombreuses publications académiques illustrent les incidences des apports des femmes dans le secteur de l'économie sociale et notamment à travers l'analyse genrée des structures,

des activités. Il serait intéressant et opportun de consolider ces travaux à travers des contributions mettant à l'épreuve le secteur de l'économie sociale.

Calendrier du congrès :

- Présentation de propositions de communication : **31 mars 2012**
- Réponse et acceptation des propositions : **15 avril 2012**
- Présentation de communication avec le texte complet : 1^{er} juin 2012
- Réponse d'évaluation de communications (texte complet) : 30 juin 2012
- Sélection des communications et formation des ateliers et publication : 1^{er} au 31 juillet 2012.
- Inscriptions au congrès du 31 mars au 31 juillet 2012
- Réalisation du congrès du 5 au 7 septembre 2012
- Publication de l'ouvrage avec les actes du congrès décembre 2012.

Procédure de sélection

La langue officielle du congrès est l'espagnol. Malgré l'absence de traduction simultanée seront acceptées les communications en : français, anglais, italien et portugais.

Les propositions de communication devront parvenir jusqu'au **31 mars 2012** à Ana Martinez Ana.M.Martinez@uv.es en signalant dans l'objet du message « proposition de communication Rulescoop 2012. Le nom, prénom devront être clairement présentés. Dans le corps du message doivent apparaître :

- Noms et prénoms des auteurs et les institutions d'appartenance.
- Titre de la communication
- Texte du résumé en 200 mots
- Cinq mots clefs
- L'axe thématique dans lequel est proposé le projet

L'acceptation de chaque proposition de communication pour le comité scientifique vaut pour l'acceptation à un atelier précis du congrès.

Le texte définitif et complet de la communication peut être envoyé jusqu'au 1^{er} juin 2012. Il doit être adressé au comité d'organisation (Ana.M.Martinez@uv.es) en signalant dans l'objet « comité d'organisation communication Rulescoop 2012 Nom et prénoms. Dans le corps du texte, et dans le cas de sélection, confirmer la présence au congrès.

Le format de présentation de communications suit les recommandations éditoriales « instructions aux auteurs » de la revue d'Economie Publique, Sociale et Coopérative, Ciriec-España http://www.ciriecvestaekonomia.es/documentos/instrucciones_esp.pdf.

La longueur devra être comprise entre 7 à 15 pages (6500 mots approximativement)

La présentation du texte de la communication implique la cession des droits de propriété intellectuelle nécessaire pour la publication sur le site Web du congrès et dans le cas de l'ouvrage (actes) également.

Le comité scientifique du Congrès, à la lecture des propositions faites par les coordinateurs des axes thématiques, confirmera durant le mois de juin 2012 la liste définitive des communications sélectionnées pour la présentation dans le cadre du Congrès.

Seules les communications faisant l'objet d'une présentation orale par au moins l'un des auteurs inscrit au congrès feront l'objet d'une acceptation définitive.

Le comité d'organisation notifiera la sélection durant le mois de juillet 2012. Toutes les communications acceptées seront publiées avec son ISBN respectif sur le site internet. Ultérieurement l'ouvrage avec les actes du congrès fera l'objet d'une publication. Il contiendra les communications des personnes expertes invitées, les conclusions des différents ateliers et la sélection des communications présentées et 3 communications primées parmi les auteurs effectuant des études de master ou doctorat.

L'inscription peut s'effectuer de la mi-mars 2012 au 31 juillet 2012 à travers le bulletin d'inscription accompagné des justificatifs pour le paiement. Les tarifs sont les suivants :

- 150€ jusqu'au 1^{er} juin 2012
- 200€ du 2 juin au 31 juillet 2012

Une demande de soutien peut être réalisée pour réduire les frais d'inscription pour ceux et celles qui assistent au congrès hors UE ou pour ceux et celles effectuant des études en licence et master.

La demande pourra se faire du 1^{er} mars au 1^{er} mai 2012 par courriel à Ana.M.Martínez@uv.es à l'aide de l'imprimé de demande d'aide accompagné de la documentation et justificatifs exigés (lieu de résidence, inscription universitaire, etc.).

Les personnes bénéficiant de l'aide pourront s'inscrire et s'acquitter de tarifs réduits suivants :

- 100€ pour les étudiants hors UE
- 50€ pour les étudiants en licence et master

Dans le site internet du congrès, <http://www.congresorulescoop2012.es>, on peut accéder aux imprimés cités ci-dessus ainsi qu'aux informations liées à l'inscription, l'organisation, le programme du congrès, les logements et l'agence de voyage responsable.

Dates à retenir :

- Date limite de présentation de projets : **31 mars 2012**
- Date butoir pour l'envoi du texte complet de la communication : 1^{er} juin de 2012
- Date limite d'inscriptions : 31 juillet 2012
- Dates de réalisation du congrès : 5, 6 y 7 de septembre 2012